

Réseau international Forum UNESCO - Université et patrimoine





UNESCO – Centre du patrimoine mondial

7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP, France
téléphone: +33 (0)1 45 68 10 25
fax: +33 (0)1 45 68 55 70
courriel: wh-info@unesco.org
sites internet:
<http://whc.unesco.org/>
<http://portal.unesco.org/>

Université polytechnique de Valencia (UPV)

Camino de Vera s/n
46022 Valencia, Espagne
téléphone: +3496 387 71 00
fax: +3496 387 70 09 / 77 89
courriel: forum@fuuh.upv.es
site internet:
<http://universiteetpatrimoine.net>



Pourquoi ce réseau ?

- Pour soutenir l'action de l'UNESCO en faveur de la protection, la mise en valeur et la conservation du patrimoine culturel et naturel, les universités en tant qu'éléments pérennes et indépendants de la société civile, transmettent des valeurs de paix, de dialogue et de respect entre les cultures aux générations futures, correspondant aux idéaux de l'UNESCO.
 - Pour s'informer ou pour diffuser largement les activités menées par les universités à travers la banque de données du réseau par accès libre et en ligne.
- Pour travailler en équipe avec d'autres universités dans un domaine du patrimoine culturel ou naturel choisi en concertation avec l'UNESCO.
 - Pour relier les professionnels de la conservation du patrimoine aux universitaires.
- Pour échanger des étudiants et des professeurs et partager des programmes ou activités (publications, recherches, projets, etc.).
 - Pour créer des synergies entre les universités et les autres acteurs de la société civile tels que les médias, les élus locaux et les enseignants, afin de défendre ensemble la protection du patrimoine.
- Pour favoriser la création de programmes universitaires et/ou de Chaires UNESCO UNITWYN dans les domaines du patrimoine, culturel ou naturel, et de sa conservation.

Objectifs du réseau

- Mobiliser les universités dotées de disciplines liées au patrimoine culturel ou naturel ou croisées avec elles.
 - Partager les connaissances, savoir-faire, compétences.
- Renforcer la coopération entre les universités, les disciplines, les professionnels du patrimoine.
 - Encourager la participation des professeurs et des étudiants à des projets de sauvegarde du patrimoine.
- Favoriser le dialogue inter-culturel par le biais du patrimoine.
 - Former des synergies avec des organisations ou des réseaux déjà existants (Agence universitaire de la Francophonie, ICCROM, ICOM, ICOMOS, IFLA, etc.).

Fonctionnement du réseau

Le réseau Forum UNESCO – Université et patrimoine est un programme de soutien de l'UNESCO en faveur du patrimoine culturel et naturel. Il est placé sous la responsabilité commune du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et de l'Université polytechnique de Valencia (UPV, Espagne).

Les Séminaires internationaux se tiennent dans des universités différentes, en alternance dans les différentes régions du monde.

Chaque Séminaire se penche sur un thème donné, choisi en concertation entre l'UNESCO, l'université accueillant le Séminaire et l'UPV. Les Séminaires internationaux bénéficient de l'appui d'un Comité scientifique *ad hoc* composé de professeurs de l'Université accueillant le Séminaire ou d'universitaires spécialistes du thème proposé. L'UNESCO et l'UPV y sont également représentées.

Histoire du réseau

Créé par l'UNESCO en 1995, il est géré conjointement par l'UNESCO (Centre du patrimoine mondial) et l'Université polytechnique de Valencia (UPV, Espagne). A cette date, neuf séminaires internationaux ont été organisés depuis sa création, à Valencia, Espagne (1996 et 2001), Québec, Canada (1997), Melbourne, Australie (1998), Al Akhawayn, Maroc (1999), Byblos et Beyrouth, Liban (2000), Amman, Pétra et Irbid, Jordanie (2002), San Cristobal de La Laguna, Espagne (2003), Buenos Aires, Argentine (2004) et Newcastle sur Tyne, Royaume-Uni (2005). De nombreuses publications ont été réalisées, ainsi que des dizaines de projets de sauvegarde, d'universités d'été et d'ateliers régionaux ou nationaux. Le réseau compte actuellement plus de 400 universités dans le monde.

Structure thématique

Le réseau est constitué d'équipes inter-universitaires formant des sous-réseaux thématiques dans les domaines suivants :

- Cadre légal de la protection du patrimoine culturel et naturel
- Patrimoine et développement durable
- Patrimoine et tourisme
- Patrimoine et technologies de l'information et de la communication
- Promotion, sensibilisation et communication sur le patrimoine
- Patrimoine et médias
- Centres/Villes historiques : gestion et urbanisme/habitats
- Sites archéologiques
- Musées et centres d'interprétation des sites
- Recherches pluridisciplinaires sur les matériaux (pierre, terre, brique, bois, céramique, bambou, zellidj, pisé, etc.)
- Jeunesse et patrimoine, éducation au patrimoine (politiques éducatives, chantiers de jeunes, universités d'été, volontariat, manuels scolaires, etc.)
- Patrimoine pour le dialogue, la réconciliation et la paix, patrimoine et sciences sociales
- Patrimoine naturel, sciences de l'environnement
- Patrimoine immatériel et méthodes de protection et de promotion
- Patrimoines sacré, militaire, maritime, colonial, industriel, moderne, contemporain rupestre et vernaculaire
- Patrimoines trans-frontaliers (baroque, art nouveau, routes de pèlerinages, etc.) et itinéraires
- Patrimoine et indicateurs statistiques, modélisation des impacts du tourisme et/ou de l'inscription des sites sur la Liste du patrimoine mondial
- Gestion intégrée du patrimoine

N.B. Cette liste est non exhaustive.

Déclaration de **Valencia** (Espagne, 1996)

« Les représentants des universités réunies décident d'adopter la création d'un réseau international Forum UNESCO – Université et Patrimoine, porteur d'une éthique, fondé sur l'échange et la solidarité, ...conscients du rôle ... joué par les universités pour la protection du patrimoine..., en complémentarité avec ...l'ICCROM, l'ICOM, l'ICOMOS, l'IFLA et l'UIA (Union internationale des Architectes) et... prenant en compte les besoins immenses dans ce domaine et leur responsabilité à participer à la protection, la sauvegarde et la mise en valeur de cet héritage commun ».

Déclaration de **Québec** (Canada, 1997)

« Les participants ... confirment leur détermination à avoir un engagement éthique et bénévole en faveur des patrimoines nationaux, ainsi que du patrimoine de l'humanité; une efficacité pour le respect des rigueurs et des exigences historiques, scientifiques et techniques liées au patrimoine; une solidarité basée sur le partage des connaissances, des savoir-faire et des ressources dans un esprit de compréhension mutuelle ».

Déclaration de **Melbourne** (Australie, 1998)

« Les universités réitèrent leur volonté d'intensifier les projets inter-disciplinaires visant à la protection, conservation et revitalisation du patrimoine culturel immatériel, dans une perspective de développement social, culturel et économique. Elles s'engagent à renforcer la formation des étudiants à la conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel par le partage et les échanges de leurs connaissances, savoir faire et expériences pour un enrichissement mutuel. En outre, elles souhaitent accroître la sensibilisation du grand public et des jeunes à l'importance de la conservation du patrimoine. Enfin, elles invitent les recteurs et présidents à soutenir financièrement les activités du réseau, à introduire dans leurs programmes des cours d'enseignement du droit du patrimoine et à renforcer la coopération internationale par le biais de programmes et de bourses ».

Déclaration d'**Al Akhawayn** (Maroc, 1999)

« Les participants décident de l'adoption et la signature par les recteurs et présidents des universités d'une Charte Forum UNESCO – Université et patrimoine confirmant leur engagement éthique et leurs objectifs et définissant les responsabilités et les rôles complémentaires des différents partenaires. Ils décident aussi de la mise en œuvre d'ateliers thématiques, du renforcement et du développement des associations étudiantes à travers des chantiers nationaux et internationaux et du resserrement des liens de coopération entre les universitaires et les responsables praticiens du patrimoine ».

Charte des **Recteurs** (Paris, juin 1999)

« Les 95 Recteurs et Présidents des universités réunies décident de veiller à l'engagement éthique et bénévole de leurs universités en faveur du patrimoine national ainsi que du patrimoine de l'humanité; de dynamiser le rôle des universités pour la protection et la mise en valeur du patrimoine avec l'ICOMOS, l'ICOM, l'ICCROM, le Conseil de l'Europe, l'IFLA, le World Monuments Fund et l'Association internationale des universités (AIU), de programmer des modules d'enseignement du droit du patrimoine, de soutenir par des ressources humaines, techniques et financières les professeurs et les étudiants responsables au sein de leurs universités du fonctionnement et des activités de Forum UNESCO – Université et patrimoine.

Ils décident en outre de favoriser la création de Chaires UNESCO/Patrimoine et d'exhorter la communauté internationale à soutenir en priorité ce réseau universitaire en faveur du patrimoine et de la paix dans les programmes et budget de l'UNESCO ».

Qui peut y adhérer ?

Quatre catégories d'adhésions sont proposées :

- une institutionnelle, pour les universités,
- trois catégories individuelles pour les professeurs ou les chercheurs, les professionnels du patrimoine et les étudiants (niveau universitaire long) dans les disciplines liées au patrimoine.

Comment adhérer ?

L'adhésion est gratuite.

Pour l'adhésion individuelle, il suffit d'adresser une demande à wh-info@unesco.org avec copie à forum@fuuh.upv.es

L'adhésion institutionnelle se fait au moyen d'une lettre d'intention (Memorandum of Understanding) bilatérale entre l'UNESCO et chaque université. Cette lettre d'intention décrit les activités souhaitées, leur calendrier sur une base biennale et les modalités d'exécution, ainsi que leur durée.

Pourquoi y adhérer ?

- Pour se tenir informé de l'actualité du patrimoine aussi bien au plan international qu'universitaire par l'accès libre à une banque de données appartenant à l'UNESCO et à l'UPV.
- Pour faire connaître ses travaux ou activités en les publiant dans la banque de données accessible gratuitement en ligne ;
- Pour former des sous-réseaux thématiques permettant l'échange de vues, de techniques et d'expériences ;
- Pour faire partie d'équipe(s) de recherches thématiques (cf. Structure thématique), les sous-réseaux thématiques choisissent l'objet de leurs recherches en concertation avec l'UNESCO ;
- Pour présenter ses travaux et les faire connaître à l'occasion des séminaires internationaux ou régionaux. Pour connaître les travaux d'autres universités dans ses domaines d'intérêt ;
- Pour gagner une meilleure visibilité et une reconnaissance scientifique internationale au plan institutionnel ou individuel par la publication des meilleurs travaux par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, le cas échéant ;
- Pour devenir partenaire du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO au niveau institutionnel par le biais de la signature d'une lettre d'intention et d'un plan d'activités biennal.

Futures perspectives

Le XI^e Séminaire international du réseau se réunira à Florence, Italie (11-16 Septembre 2006) à l'Université de Florence, sur le thème "Documentation pour la conservation et le développement : Les nouvelles stratégies du patrimoine pour le futur".